

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 4

CCAS : Mutuelle Communale

Page 10

Obligations Légales de Débroussaillement

Page 16

Le Petit Théâtre : Programmation des spectacles



Soirée d'inauguration du Petit Théâtre le 29 août 2025

© Mary Le Bel

2025
Octobre
Bulletin #167



Soirée d'inauguration du Petit Théâtre - 29 août 2025

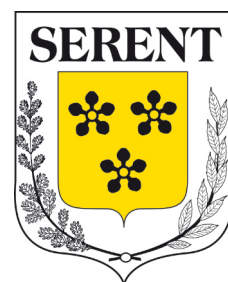
© Mary Le Bel

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57
✉ mairie@serent.bzh
🌐 <https://www.serent.bzh/>



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
Les échos du Conseil Municipal	12
L'actualité de l'Escale Culturelle	14
L'actualité du Petit Théâtre	16
La rubrique du patrimoine	18
Les informations intercommunales	19
La vie des associations	20
La vie des écoles	24
La vie économique	26
Les infos pratiques	27

CCAS : Mutuelle communale	4
Obligations Légales de Débroussaillage	10
Le Petit Théâtre : programmation	16

Bulletin Municipal Octobre Novembre Décembre 2025 N°167

Date de publication : 27 octobre 2025

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Arradon

Dépôt légal n°2904

Imprimé sur papier :



Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

Septembre et octobre marquent toujours un moment particulier de l'année : celui de la rentrée, synonyme de reprise, d'élan collectif et de nouveaux projets. Cette période vient clore une saison estivale riche en animations et ouvrir une nouvelle séquence de vie communale. Le forum des associations en a été une belle illustration, avec une fréquentation remarquable qui témoigne de la vitalité de notre tissu associatif. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur bénévolat et leur enthousiasme, font battre le cœur de Sérent tout au long de l'année.

C'est aussi dans nos écoles que se mesure ce dynamisme à travers les nombreux projets portés par les équipes pédagogiques. L'année scolaire a débuté avec l'arrivée de nouveaux enseignants ainsi que l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Albert Jacquard. Ces évolutions sont le reflet de l'attractivité de notre commune et de la confiance des familles.

L'automne, c'est aussi le moment de penser prévention. Ainsi, concernant la prévention du risque incendie, vous êtes invités à participer, mercredi 12 novembre 2025, à une réunion d'information sur les obligations légales de débroussaillage. Cette rencontre permettra de rappeler les obligations et bonnes pratiques pour la sécurité de tous. Une autre rencontre d'information portera sur les mutuelles communales, afin d'aider chacun à trouver une solution adaptée pour sa couverture santé.

Sur le plan culturel, une nouvelle équipe, que vous allez découvrir en page 9 de ce numéro, est désormais à pied d'œuvre pour animer la saison. Le Petit Théâtre vous dévoile sa première programmation jusqu'à la fin de l'année, tandis que l'Escale culturelle vous invite à découvrir de nouvelles expositions et animations. Autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre ensemble la culture à Sérent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison automnale, empreinte de partage et de convivialité.

Bonne lecture !

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

De juin à octobre 2025

◆ Naissances

- 23 juin Ethan POULAIN
- 7 juillet Achille HAAS
- 11 juillet Ilyass ATHOUMANI
- 26 juillet Agathe LE CORFF
- 29 juillet Talya ANNIC
- 12 août Jeanne LE HOUÉROU
- 28 sept. Louis DETAILLE
- 2 octobre Elyo BILLAUX

◆ Mariages

- 9 août Delphine RIALET et Florian MERLET
- 9 août Christelle COUESPEL et Anthony DUVAL
- 30 août Estelle NOTTEBAERT et Laury LE POULLENNEC

◆ Décès

- 8 juillet André CHOTARD
- 13 juillet Josiane OFFROY
- 20 juillet Myriam REVAUD
- 21 juillet Hubert VACHER-SEYTOUX
- 29 juillet Jean-Hugues TRÉGARO
- 7 août Raymond GOMAS
- 9 août Pauline ROZÉ
- 11 août Lucie SÉVENO
- 17 août Evangeline ARS
- 23 août Thérèse SECHERESSE
- 10 sept. Marcelle FLATTET
- 17 sept. Jonathan LAMOUREUX
- 26 sept. Danièle CHAPELLE
- 29 sept. Alexandre ROLLAND
- 5 oct. Jean Baptiste GOULARD
- 6 oct. François KUZMICKI
- 6 oct. Thérèse LE GAL
- 10 oct. Marie-Annick TRÉGARO
- 11 oct. Jane COLIN

Mutuelle communale

Réunion publique le 6 novembre

Vous n'avez pas de complémentaire santé ? Vous avez des difficultés à financer vos soins ? Votre formule actuelle n'est plus adaptée à vos besoins ? Venez participer à la réunion d'information des mutuelles communales de Sérent !

RÉUNION d'Information MUTUELLES COMMUNALES

JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

18H30

SALLE DES FÊTES

Vous êtes conviés à la réunion publique de présentation des mutuelles communales :

Mutuale *la solidarité mutualiste*

Mutualia *Entre nous, c'est humain*

Nous comptons sur votre présence.

Pour plus d'informations contactez le CCAS
02 97 75 98 44 ou ccas@serent.bzh

La mutuelle communale qu'est-ce que c'est ? Un partenariat entre un organisme mutualiste et une commune afin de permettre aux habitants de la commune de bénéficier d'une complémentaire santé.

A Sérent, le choix s'est porté sur une adhésion avec deux mutuelles : **Mutuale** et **Mutualia**, afin que chaque habitant trouve une formule adaptée à son âge, sa situation et sa composition familiale.

Pour répondre à vos questions, nous vous invitons à participer à la réunion publique d'information qui aura lieu le jeudi 6 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Sérent. Cet échange sera l'occasion pour les conseillères, de vous présenter leur organisme et les modalités de prise de rendez-vous individuels.

- **Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au CCAS de Sérent :**
02 97 75 98 44 – ccas@serent.bzh
Le CCAS est ouvert les lundi, mardi et jeudi.

Cérémonie commémorative

11 novembre

La cérémonie aura lieu le mardi 11 novembre :

- 10 h 45 : Rassemblement des associations en mairie.
- 11 h : Hommage et dépôt de gerbes au monument aux morts.



Repas des aînés

Mardi 11 novembre

Le traditionnel repas des aînés organisé par la commune à l'attention des Sérentais âgés de 70 ans et plus se tiendra le mardi 11 novembre à partir de 12 h, à la salle des fêtes.

Les personnes récemment installées à Sérent, ou celles n'ayant pas reçu d'invitation, sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS avant le 31 octobre afin de s'inscrire.

➤ CCAS : 02 97 75 98 44 - ccas@serent.bzh

Listes électorales

Inscriptions avant le 6 février 2026

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026.

Les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen à Sérent sont automatiquement inscrits. En revanche, si le recensement a été effectué dans une autre commune, une inscription en mairie est nécessaire.

➤ **Plus de renseignements**
auprès du service accueil de la mairie.

Voeux du Maire

Date de la cérémonie

La cérémonie des voeux du Maire aura lieu le **samedi 10 janvier 2026 à 11 heures** à la salle des fêtes. Toute la population y est cordialement invitée.

A Sérent, roulons tranquille,

Même hors agglomération

Sur les routes de Sérent, chacun d'entre nous est à la fois conducteur, piéton, cycliste ou parent inquiet pour la sécurité des siens. Il est observé que, dans le bourg comme hors agglomération, les excès de vitesse restent fréquents, notamment sur les routes départementales ou les chemins reliant nos villages et hameaux.

Pourtant, ces axes sont souvent partagés, promeneurs, cyclistes, engins agricoles ou animaux y circulent régulièrement. Quelques kilomètres-heure en trop peuvent alors faire toute la différence.

Respecter les limitations de vitesse, c'est avant tout préserver des vies et entretenir la convivialité qui fait la richesse de notre commune rurale.

En adaptant votre conduite, vous contribuez à la sécurité de tous et au bien-vivre ensemble.

Lever un peu le pied, c'est aussi profiter pleinement des paysages de Sérent et de la quiétude de notre campagne.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre vigilance et votre sens des responsabilités.

À Sérent, on roule tranquille pour la sécurité de tous.

Zone Artisanale des Fréchais

Démarrage des travaux



Vue 3D de la future zone

Les travaux de viabilisation de la future Zone Artisanale des Fréchais vont débuter en fin d'année. Cette zone, située à la sortie du bourg direction Malestroit, est destinée à accueillir des artisans.

Les travaux consisteront prochainement au terrassement du terrain, à l'aménagement des réseaux (eau, assainissement, eaux pluviales, électricité, télécommunications), ainsi qu'à la création des voiries internes. Ces travaux pourront occasionner des dérangements ponctuels de circulation sur la départementale 10 jouxtant le site.

La livraison des terrains est prévue à la fin du premier trimestre 2026, après l'achèvement des travaux d'infrastructure.

Commercialisation des lots

Dans le cadre de cet aménagement, des lots restent disponibles à la commercialisation. Ces terrains, de superficies variables, sont proposés au tarif de 29 € HT du m² (soit 34,44 € TTC du m², sous réserve du calcul de la TVA sur marge), afin de favoriser l'implantation d'activités locales. Elle permettra d'accueillir des artisans, des TPE/PME ou encore des services liés aux besoins de la population.

Les porteurs de projets intéressés peuvent contacter les services municipaux pour obtenir les informations techniques ainsi que les plans de la zone. Une fiche de candidature est à remplir et les projets seront étudiés en fonction de leur compatibilité avec les objectifs de la zone, les projets déjà retenus et les surfaces restantes disponibles.

➤ **Contact pour les professionnels intéressés :**
02 97 75 98 37
adgs@serent.bzh

Entretien des abords de voirie et des réseaux de communication

Rappel aux riverains

Sur l'ensemble de la commune, les branches issues de la taille des haies ou des arbres, dans le cadre de l'installation de la fibre, jonchent les accotements et les fossés, faisant obstacle au bon écoulement des eaux.

Lors des épisodes de vents violents, désormais fréquents, ces branches peuvent se retrouver sur la chaussée, provoquant un grave trouble à la sécurité publique et à la sûreté des routes. Le cheminement des piétons est également entravé.

En cas d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Nous vous demandons donc d'évacuer sans délai toutes ces branches et rémanents, d'autant plus que les services techniques procéderont très prochainement à l'entretien des fossés et des talus.

Nous entrons également dans la période d'élagage des arbres. Les branches ne doivent pas surplomber la voie communale afin de garantir la sécurité, la commodité du passage et la conservation de la voirie.

Pensez à supprimer toutes les branches dangereuses et à abattre les arbres fragilisés ou penchés, qui constituent un danger pour les usagers de la route.

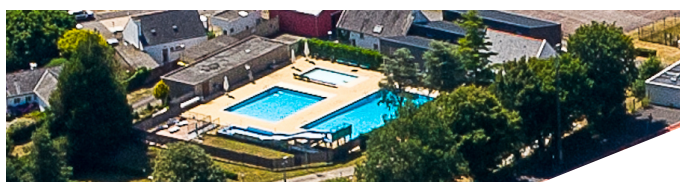
L'entretien des abords d'un réseau de communications électroniques (TELECOM) ouvert au public – comprenant l'élagage, l'abattage et le débroussaillage – relève de la responsabilité des propriétaires, locataires ou riverains, afin de prévenir l'endommagement des équipements et l'interruption du service (article L. 51 du Code des postes et des communications électroniques).

Les déchets végétaux peuvent être déposés gratuitement à la déchèterie située sur la zone du Gros Chêne sur notre commune. Une carte délivrée par l'O.B.C. est obligatoire pour y accéder.

À défaut d'exécution des travaux, le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, pourra faire réaliser les travaux d'office, à vos frais, conformément à l'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et à l'article D.161-24 du Code rural et de la pêche maritime.

A la piscine,

Ça baigne !



Le constat est net. La piscine de Sérent connaît depuis trois ans un regain de vitalité. Différents facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Certains sont complètement indépendants des décisions communales « la météo, la fréquentation touristique en Bretagne » mais d'autres sont le fruit d'une volonté d'offrir un service de qualité.

De nouvelles animations sont mises en place. La pool party est devenue l'incontournable du mardi avec une moyenne de plus de 30 participants. L'aquagym a suscité de l'enthousiasme avec 16 personnes en moyenne pour 22 dates, l'accueil de groupes a également bien fonctionné notamment auprès des sportifs et des ALSH alentours.

Les équipements sont renouvelés et complétés : acquisition de bouées, bains de soleil, parasols, chaises à accoudoirs, brise vue... La piscine prend des airs de « Sérent plage ».

L'aménagement du camping se poursuit générant une nouvelle clientèle.

La communication a été renforcée attirant une clientèle provenant des communes voisines.

Les chiffres traduisent ce nouvel engouement et nous espérons maintenir cette dynamique.

Nombre d'entrées	2023	2024	2025
Entrée Adulte	730	1036	1418
Entrée enfant	1168	1667	2044
Carte Adulte	17	20	34
Carte Enfants	50	51	58
Accompagnateur	62	106	104
Dernière heure	319	392	772
Ticket Cours	62	29	23
Carte Cours	80	72	82
Aquagym carte		30	49
Aquagym ticket			64

Nouveauté !

Pas à pas, à la découverte de la tourbière de Kerfontaine!



Depuis cet été, des livrets jeux sont en place pour découvrir en famille le parcours photographique « Pas à pas, à la découverte de la tourbière de Kerfontaine ».

Ils sont à retirer en autonomie et gratuitement à l'entrée du parcours à l'Étang de la Prée, à proximité de l'aire de jeux.

Ce projet a été réalisé par le service culture de la mairie de Sérent en collaboration avec l'association Bretagne Vivante.

Festival du livre jeunesse

Appel à bénévoles

Rejoignez l'aventure ! Devenez bénévole pour le Festival du Livre Jeunesse !



Vous aimez la littérature jeunesse ou pas ? Vous souhaitez vivre une belle aventure humaine et contribuer à un événement culturel ? Rejoignez-nous !

Quand ?

Le temps fort du festival se déroulera les 21 et 22 mars 2026 mais nous avons également besoin de vous avant et après ce temps fort !

Où ?

A Sérent, salle des sports.

Nous recherchons des personnes motivées, enthousiastes et disponibles pour participer à différentes missions essentielles au bon déroulement du festival :

- **Installation / désinstallation** : mise en place des stands et agrémenter la salle avec les décorations et réalisations scolaires, signalétique, logistique générale.

- **Aide à l'animation** : accueil du public, accompagnement des ateliers et animations.

- **Accompagnement** : soutien aux auteurs et intervenants, orientation, surveillance des espaces, véhiculer les auteurs/illustrateurs vers les écoles.

Cet appel est ouvert à toutes et tous, habitants de la commune ou venant d'ailleurs qui souhaitent apporter leur aide.

➤ Intéressé(e) ? Contactez-nous dès maintenant à :
animation@serent.bzh
02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82

Merci pour votre engagement ! Ensemble, faisons rayonner la littérature jeunesse !

Envie de participer à la vie de l'Escale Culturelle ?

Appel à bénévoles

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous investir dans la vie culturelle locale ?

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider dans une de nos missions principales : l'équipement de documents (livres et jeux).

Nécessaire à leur mise à disposition pour le public, il consiste à les couvrir si besoin, voire de les réparer lorsqu'ils sont abîmés.

N'hésitez pas à venir vous présenter pour nous proposer votre aide, et vous serez formé-es dans cette tâche essentielle à toute médiathèque !

➤ Contact : 02 97 75 97 14

Le Petit Théâtre

Appel à bénévoles

La commission culture lance un appel à bénévoles pour accompagner la vie du Petit Théâtre.

L'objectif : constituer une équipe d'une vingtaine de personnes permettant de mobiliser 5 bénévoles à chaque spectacle.

Les missions : accueil du public, aide à la mise en place, billetterie, accompagnement des artistes... Les missions sont variées, accessibles à toutes et tous, et essentielles au bon déroulement des événements.

C'est aussi une belle occasion de découvrir l'envers du décor, de participer activement à la dynamique culturelle de Sérent et de faire de belles rencontres.

Que vous soyez disponible régulièrement ou ponctuellement, votre aide sera précieuse !

➤ Intéressé(e) ? Contactez Éric au 07 50 69 23 55 ou par mail à lepetittheatre@serent.bzh

Merci pour votre engagement !

Collecte Banque Alimentaire

Appel à bénévoles

Comme chaque année, la Banque Alimentaire organise une collecte nationale dans les supermarchés.

Cette année, la collecte aura lieu les vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025 à l'Intermarché de Sérent.

Tout produit alimentaire de longue conservation est le bienvenu. Chaque denrée alimentaire collectée par les bénévoles est redistribuée dans le département où il a été collecté afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de précarité.

Appel à bénévole :

Le CCAS de Sérent lance un appel à bénévole pour ces deux journées de collecte.

➤ Si vous souhaitez participer sur un créneau merci de contacter Sandra DESMARIS au 02 97 75 98 44 ou à l'adresse mail : ccas@serent.bzh

Conseil Municipal Enfants

Un nouveau conseil élu



Mathieu BOURDIN-DAUMAS, Rosalie BOURDIN-DAUMAS, Awena PICHON, Louise BLIN, Mewen LE COGUIC rejoignent l'équipe déjà en place : Louann CALVEZ, Théo SAULAIS, Théo THOMAZO, Aziliz JOUBEL, Lola BEUNEL, Cléa ARSÈNE, Tifenn BINARD et Gustave COURANT.

Le mardi 23 septembre, la commune a vécu un joli moment de démocratie locale : l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants ! En présence des élus, les jeunes candidats ont présenté leurs idées et leurs envies pour la commune.

Créé en 2001, le CME permet aux enfants de s'impliquer dans la vie de Sérent. Après un mot d'accueil de Madame le Maire, qui a rappelé l'importance de l'engagement citoyen dès le plus jeune âge, l'adjointe à la jeunesse a présenté les objectifs du CME :

- Participer à la vie de la commune en proposant des projets et des animations,
- Découvrir comment fonctionne une mairie et ses services,
- Apprendre à échanger, à écouter les autres et à défendre ses idées.

Cette année, cinq élèves se sont présentés pour cinq places. Tous ont été élus et rejoignent les huit conseillers déjà en place : le CME compte donc 13 jeunes membres motivés pour l'année 2025-2026 !

Pour impliquer un maximum d'élèves, un vote a tout de même été organisé pour les deux écoles de la commune. Chaque élève a pu choisir trois projets parmi ceux proposés. Ces choix seront le point de départ des prochaines réunions du CME.

Un grand bravo à nos jeunes conseillers municipaux pour leur engagement, et un grand merci aux 66 élèves votants et professeurs présents pour leur participation !

Boîte aux lettres du Père-Noël

Message pour tous les enfants de Sérent



Ho ho ho! Après un coup de fil (un peu givré) avec les lutins du Pôle Nord, la nouvelle est tombée : le Père-Noël a choisi Sérent pour installer l'une de ses boîtes aux lettres !

À partir du 20 novembre, les enfants pourront glisser leur précieuse lettre dans la boîte aux lettres du Père-Noël située sur le parking de l'EHPAD.

Pas besoin de timbre ni d'enveloppe dorée : la magie de Noël se chargera de tout ! Pensez simplement à bien indiquer vos nom, prénom et adresse pour que le Père-Noël puisse répondre à chacun avant le grand soir.

Alors, que vous rêviez de jeux, de livres, de chocolats, le moment est venu de lui écrire ! Vous avez jusqu'au 9 décembre pour le faire. A partir du 10 décembre, vos lettres auront déjà pris la route du Pôle Nord.

Sortie nature

A la découverte des mystères de la tourbière

Le mercredi 29 octobre à 14 h 30, partez en famille pour une aventure au cœur des landes et tourbières de Kerfontaine ! Accompagnés d'un guide, ouvrez l'œil pour observer une faune et une flore étonnantes : oiseaux, petites bêtes discrètes et plantes singulières vous attendent. Vous entendrez également des anecdotes inattendues sur des animaux souvent mal aimés... et pour éveiller l'imaginaire, contes et histoires viendront ponctuer la balade.

➤ Sortie familiale accessible dès 6 ans - Gratuit
Réservation obligatoire sur : www.reservedesene.bzh

SORTIE NATURE

MYSTERES DE LA TOURBIERE DE KERFONTAINE

INFO ET RÉSERVATION OBLIGATOIRE : WWW.RESERVEDESENE.BZH

MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 À 14H30 GRATUIT

Tourbière de Kerfontaine / SERENT

*Sortie destinée à un public familial (à partir de 6 ans)

"Explorez les landes et tourbières ! Ouvrez l'œil pour observer oiseaux, plantes étonnantes, petites bêtes discrètes. Ecoutez les anecdotes surprenantes sur les animaux à mauvaise réputation... et pour nourrir l'imaginaire, laissez-vous emporter par contes et histoires."



Un livre pour honorer l'histoire de l'école des Haies

Fruit d'un important travail de collecte, de témoignages et de recherches historiques, le livre réalisé par Pierre CHÉREL, ancien professeur d'histoire et membre du groupe patrimoine de Sérent, retrace la vie de l'école catholique Sainte-Thérèse des Haies, à Lescouët en Sérent.

De l'après-guerre à sa fermeture en 1968, cette école de campagne a marqué plusieurs générations d'enfants, d'enseignants et de familles.

Ce travail donne lieu à un recueil historique de souvenirs transmis par d'anciens élèves de l'école et nous fait découvrir, le temps d'une lecture, la vie à l'École des Haies.

C'est un bel hommage pour la mémoire collective de Sérent.



Dédicace à l'Escale Culturelle

Une séance de dédicaces avec Pierre CHÉREL aura lieu le samedi 22 novembre de 10 h à 12 h à l'Escale Culturelle. L'occasion d'échanger, de vous procurer un livre et de le faire signer !

Le livre peut également être consulté librement à l'Escale Culturelle.

Une équipe renouvelée et densifiée



De gauche à droite : Anouk ROUZINEAU, Iona SMULDERS, Clémence LÉON, Eric JAHYER, Sylviane GUYOT

La commune est désormais dotée de deux équipements culturels de qualité :

- L'Escale Culturelle
- Le Petit Théâtre.

Il convient aujourd'hui de les faire vivre et donc d'inviter les sérentais et habitants des communes voisines à partager des moments de convivialité en ces lieux.

Pour offrir des services et une programmation de qualité, l'équipe culturelle a été remaniée et densifiée.

En remplacement d'Agnès LORGUEILLEUX, Clémence LÉON a été recrutée en octobre pour assurer la direction du service culturel. Son poste revêt plusieurs volets : coordination de l'action culturelle, gestion des projets transversaux, animation des groupes de travail, suivi financier, gestion de l'équipe. Son expérience à Nogent-sur-Marne sera un précieux atout pour conduire ses missions.

Eric JAHYER a été engagé en tant qu'animateur culturel. Son rôle sera majeur pour mettre en œuvre une programmation riche, susceptible d'être appréciée par le plus grand nombre.

A titre ponctuel et pour finaliser certains projets sur la valorisation du patrimoine, Anouk ROUZINEAU poursuivra sa collaboration jusqu'à la fin de l'année.

Sylviane GUYOT, à l'accueil de la médiathèque et Iona SMULDERS responsable de la ludothèque, auront à cœur de satisfaire les habitués et nouveaux usagers des services.

Risque incendie en forêt et Obligations Légales de Débroussaillage

Protégeons ensemble nos habitations et nos forêts à Sérent



Forêt des Landes de Pinieux concernée par l'arrêté préfectoral de débroussaillage de juin 2025.

Avec les épisodes de sécheresse et les fortes chaleurs, le risque d'incendie s'intensifie chaque année, même dans notre région. Le débroussaillage est un geste essentiel pour limiter la propagation du feu, protéger les habitations et faciliter le travail des secours.

➤ Le cadre légal : un arrêté préfectoral renforcé

Un **arrêté préfectoral du 3 juin 2025** précise les modalités des **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** dans le Morbihan.

Cet arrêté impose à certains propriétaires de débroussailler autour des constructions, chantiers ou installations situées à proximité des zones boisées, landes ou maquis.

L'objectif : Réduire la végétation susceptible de propager un incendie et créer une zone de protection autour des habitations.

Qui est concerné ?

- Les **propriétaires de maisons ou bâtiments** situés à moins de 200 mètres d'une zone boisée de plus de 4ha classée à risque incendie.
- Les **propriétaires de terrains boisés** eux-mêmes, qui doivent entretenir leurs parcelles.
- Les **habitants** dont le terrain jouxte une zone à risque : l'obligation peut s'étendre jusqu'à **50 mètres autour des constructions et 3 mètres de part et d'autre des voies d'accès** (chemin, route, etc.).

Si le périmètre de débroussaillage déborde sur un terrain voisin, la loi prévoit des solutions encadrées pour obtenir l'autorisation d'y intervenir (demande d'autorisation par courrier recommandé).

Les zones concernées, classées à risque incendie, sont répertoriées sur le site internet de la commune www.serent.bzh, ainsi que sur Géoportail :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>



➤ Comment débroussailler efficacement ?

- Couper les herbes hautes et les broussailles.
- Élaguer les arbres jusqu'à 2 mètres du sol.
- Espacer les sujets résineux et supprimer les branches qui se touchent.
- Éloigner les tas de bois, combustibles ou haies sèches des habitations.
- Nettoyer les gouttières et dégager les toitures des feuilles sèches.

Le débroussaillage doit être entretenu chaque année, avant la période estivale.

➤ Contrôles et sanctions

Le non-respect des obligations peut entraîner :

- Une mise en demeure du propriétaire,
- Des travaux d'office réalisés à ses frais,
- Une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €,
- Et, en cas d'incendie, une mise en cause de la responsabilité civile ou pénale.

➤ Un geste collectif pour la sécurité

Le débroussaillage est une responsabilité partagée : il participe à la sécurité de tous et facilite l'intervention des pompiers en cas d'incendie.

Merci à chacun d'entre vous de respecter ces obligations pour protéger notre commune et son environnement.

Un travail concerté avec l'ONF (Office National des Forêts) qui gère la forêt communale est en cours. Des groupements de travaux d'éclaircies de certaines parcelles seront proposés aux propriétaires en collaboration avec le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière).

➤ Réunion d'information publique

Une réunion d'information ouverte à tous les habitants se tiendra le mercredi 12 novembre 2025 à 19 h au Petit Théâtre.

Ce sera l'occasion de comprendre les obligations légales, d'obtenir des conseils pratiques et de poser toutes vos questions lors d'un temps d'échange.

Pour toutes questions ou précisions, nous vous invitons à participer à la réunion d'information ou à contacter la mairie de Sérent.



Mercredi 12 novembre

À 19 h 00

au Petit Théâtre - 6 place St Pierre

**RÉUNION
D'INFORMATION**

**Risque incendie en forêt
et Obligations Légales de Débroussaillage**

Avec la participation de :

- L'Office National des Forêts (ONF)
- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

MAIRIE DE SÉRENT
02 97 75 93 57
www.serent.bzh mairie@serent.bzh

  mairiedeserent



Les échos du Conseil Municipal



Compte-rendu

Séance du 9 septembre 2025

Membres en exercice : 23
Membres présents : 15
Procurations : 3
Votants : 18

Intercommunalité

Compétence PLUi

Madame le Maire a expliqué que, par délibération du 26 juin dernier, le conseil communautaire a validé l'engagement de la démarche visant à la prise de la compétence PLUi. Les conseils municipaux avaient jusqu'au 10 octobre pour se positionner. Il a été rappelé que cette compétence s'exerce de plein droit pour l'intercommunalité, sauf en cas de minorité de blocage (25 % des communes représentant au moins 20 % de la population). Si la compétence n'était pas validée, la question du transfert serait donc à nouveau posée après les élections municipales. Madame le Maire a rappelé que ce sujet avait déjà fait l'objet d'une présentation par Madame Stricot, 1^{ère} vice-présidente d'Oust à Brocéliande Communauté, et d'un débat au sein du conseil municipal. Il s'avère que, malgré l'intérêt potentiel que représente le passage en PLUi, ce transfert de compétence s'accompagnerait d'une perte d'autonomie des communes sur la maîtrise de leur territoire. Toutes les conditions actuelles, notamment en terme de gouvernance, n'apparaissent pas réunies pour mettre en œuvre efficacement cette compétence. Il serait peut-être plus judicieux de laisser le soin aux futures équipes municipales d'examiner cette thématique très engageante pour la collectivité.

Au regard de ces éléments, le conseil municipal décide (17 contre, 1 abstention) de ne pas transférer la compétence PLUi à l'intercommunalité.

Base VTT et salle de danse

Tarifs de location pour les professionnels

Une demande a été formulée par des professionnels pour l'occupation de salles communales, qui s'inscrit dans la même logique que celle ayant conduit à la mise en œuvre d'un tarif horaire modéré pour la location du dojo. En conséquence, il est décidé d'appliquer le tarif de 5 € de l'heure pour l'occupation de la base VTT et de la salle de danse. Cette disposition est subordonnée aux conditions suivantes :

- pratique de tarifs modérés par les professionnels,
- activités revêtant un caractère social.

Ces occupations de locaux sont soumises à la signature préalable d'une convention.

Budget principal

Décision modificative n°1

Afin d'ajuster les crédits du budget principal, notamment pour intégrer les besoins de financement complémentaires pour Le Petit Théâtre, prendre en compte la baisse du dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants et tenir compte de la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale, il est décidé de valider la décision modificative, qui porte sur un montant global de 78 424,70 € en investissement.

Recouvrement des produits locaux

Convention partenariale

Le conseil municipal a validé cette convention, qui vise à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers, à améliorer le service rendu aux usagers et à renforcer la coopération entre services. Quatre thèmes sont développés dans cette convention :

- mieux partager l'information entre les services ordonnateurs et le comptable,
- diversifier les moyens de paiement pour encourager les paiements spontanés,
- améliorer les résultats des actions de recouvrement,
- fluidifier la gestion des admissions en non-valeur et des créances éteintes.

CAF du Morbihan

Convention forfait passion

La CAF participe au financement des inscriptions pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle durant l'année scolaire. Ce dispositif étant susceptible de bénéficier aux jeunes inscrits aux ateliers culturels, il est décidé de reconduire ladite convention pour 3 ans.

Congrès des maires

Frais de participation

Le 107^{ème} congrès des maires et présidents des EPCI se tiendra du 18 au 20 novembre. Madame le Maire envisage d'y assister. Afin de permettre le remboursement des frais (au titre d'un mandat spécial), le conseil décide de la prise en charge des frais engagés (transport, hébergement, inscription).

Le Petit Théâtre

Tarifs de location

En novembre 2017, le conseil municipal avait arrêté comme suit les modalités d'occupation de la salle de spectacles :

Qui ?	Associations Sérentaises		Associations non Sérentaises
Pour quel événement ?	Spectacle ouvert à tous (gratuit ou payant)	Événement privé non ouvert à tous	Tout type d'événement
Tarif applicable	Gratuit	Payant selon tarif voté en conseil	Payant selon tarif voté en conseil

Le conseil décidait, en outre, d'accorder la gratuité pour les résidences aux troupes acceptant de conduire en contrepartie, des actions à destination de la population sérentaise. Cette contrepartie est notifiée dans le cadre d'une convention spécifique entre la troupe et la commune.

Il est décidé de maintenir ces principes et d'élargir la gratuité aux associations ayant une activité régulière sur la commune. Les assemblées générales pour les associations sérentaises sont gratuites. Le tarif est payant pour tous particuliers.

Il est proposé de retenir les tarifs suivants :

	Tarif journée	Arrhes	Séance(s) supplémentaire(s)
Événement privé (professionnel ou particulier)	300 €	150 €	50 %
Associations d'OBC	265 €	130 €	50 %
Associations hors OBC	300 €	150 €	50 %

Caution de 1 000 € dans tous les cas.

Il est en outre décidé de déléguer au Maire qui pourra subdéléguer à l'adjoint en charge de la culture le soin de fixer le tarif des spectacles qui seront organisés en régie.

Le Petit Théâtre

Règlement intérieur

Compte tenu de son ouverture imminente, le conseil municipal a examiné un nouveau règlement intérieur de la salle de spectacles. Ce document se substitue à l'arrêté municipal du 10 février 2011. Une attention particulière est apportée à la problématique du ménage et des déchets.

Affaires foncières

Demandes d'acquisition de délaissés de chemins

Le conseil prend une position de principe pour un certain nombre de demandes d'acquisition de délaissés de chemins. Ces demandes nécessiteront l'engagement d'une enquête publique et la consultation des services des Domaines. Au terme de la démarche, il conviendra de prendre une nouvelle délibération pour définir les modalités administratives et financières de ces actes. Les demandes suivantes obtiennent un accord de principe :

Hameau	Demandeur	Nature de la demande
La ville Gal	Mme Rebois, M. Larive	Cession d'un délaissé et régularisation de l'emprise foncière
Rohan	Mme Codel, M. Guillouzic	Cession d'une portion de voie communale
Tréviet	M. Ioos	Cession d'une portion de voie communale
Le Tertre	Mme Bessone, M. Courtois	Régularisation de l'emprise foncière Achat et cession
Le Tertre	M. et Mme Hervieux	Régularisation de l'emprise foncière
Le Tertre	M. et Mme Duval	Régularisation de l'emprise foncière
Les Prescles	M. Nevoux	Cession d'une portion de voie communale

Conseil Municipal

Séance du 14 octobre 2025

Ordre du jour

Questions examinées

Les points suivants ont été examinés lors de la séance du 14 octobre 2025. Le compte-rendu est disponible sur le site internet de la mairie www.serent.bzh.

1. Avenant n°1 à la convention entre Espacil Habitat et la Commune de Sérent
2. Convention de remboursement – Eclairage Public entre la Commune de Sérent et de l'Oust à Brocéliande Communauté
3. Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan
4. Proposition de coupes pour l'exercice 2026
5. Convention d'objectifs et de financement : subvention dédiée au fonctionnement des ludothèques
6. Consultation pour les marchés d'assurance
7. Création d'une régie pour Le Petit Théâtre
8. Subvention au bénéfice de l'association Sons et Lumières Sérentais
9. Questions diverses

*Les décisions du Conseil
Municipal
dans leur intégralité
sont disponibles
sur le site internet
www.serent.bzh.*



L'actualité de l'Escale Culturelle

Une envie de jouer ?

Venez découvrir la ludothèque

La ludothèque de l'Escale Culturelle vous accueille avec grand plaisir !

Au rez-de-chaussée de l'espace jeunesse dédié aux tout-petits ou à l'étage pour les plus grands, la ludothèque vous propose un large choix de jeux de société et de jouets pour partager un moment sur place ou à la maison.

Eh oui, vous êtes invités à emprunter un jeu par foyer, pendant un mois !



Des sessions conviviales de jeux sont aussi organisées tous les 1^{er} mercredis du mois, de 10 h à 12 h. L'entrée est libre, pour tous et pour tous les âges. Vous pouvez y venir seul, en famille ou entre amis.

Prochaines dates :

- mercredi 5 novembre
- mercredi 3 décembre.

Accompagné par Iona, votre ludothécaire, vous pourrez découvrir de nouveaux jeux mais aussi retrouver vos favoris. La collection est renouvelée régulièrement, alors n'hésitez pas à venir et à y revenir.

Vous souhaitez vous délasser de vos jeux/jouets, pensez à votre ludothèque ! Nous acceptons les dons si ces derniers sont en bon état, complets et propres.

Alors, on joue quand ?

Ludothèque

Matinée découverte d'un jeu



Samedi 29 novembre 2025 de 10 h à 12 h

Matinée découverte d'un jeu : accompagné par Iona de la ludothèque, rendez-vous à L'Escale Culturelle pour découvrir le jeu **Azul**.

Animation gratuite, à partir de 8 ans, sur inscription à l'accueil ou par mail ludotheque@serent.bzh.

Escale Culturelle

Puzzle participatif

Venez également découvrir et participer au puzzle participatif mis à votre disposition à l'Escale Culturelle.



Nouveautés dans les rayons

Livres & jeux à découvrir

Roman (en grands caractères)
Reine de cœur
Akira Mizubayashi



Film pour toute la famille
Les chats au musée



Jeux de société
Splendor Marvel



Documentaire
La broderie pour les débutants
Catherine Guidicelli



Revue Ados
Geek Junior



Jeux de société (2-5 ans)



À découvrir jusqu'au 8 novembre

L'illustratrice petite enfance Elo

Elo, illustratrice franco-suédoise s'empare de l'Escale culturelle pour partager son univers tout en tendresse. Minimalistes, colorés avec plein d'humour, ses œuvres racontent les petites choses du quotidien, plongent les espaces de la médiathèque dans une atmosphère poétique.

Expositions « Pas prévu » et « Ça ne tourne pas rond » à découvrir jusqu'au 8 novembre.

Dans le cadre d'un projet d'éveil culturel pour les tout-petits, différentes structures de la petite enfance accueilleront Elo autour d'un atelier d'arts plastiques de qualité entre le lundi 3 et le vendredi 7 novembre.

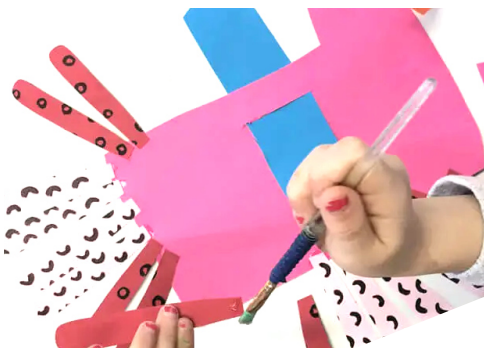
L'objectif est d'accompagner autant l'adulte que l'enfant dans l'appréciation de moments de transmission d'une histoire à travers différentes approches : le verbal et le non-verbal.

Grâce à l'utilisation et l'appropriation d'objets de narration par la création et la manipulation, ce moment de partage se révèle comme un plaisir entre l'enfant et l'adulte.



Atelier « Fabrication de marionnettes et inventer des histoires »

En guise de clôture, Elo nous fait le plaisir d'animer un atelier familial autour de la marionnette à l'Escale Culturelle, le samedi 8 novembre.



Coloré, à poils, à rayures voire à plumes, venez confectionner votre compagnon d'histoires avec votre enfant.

**Enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent (frères et sœurs les bienvenus)
Samedi 8 novembre de 10 h à 12 h – Sur inscription**

Pour faire perdurer le passage d'Elo à la maison, l'illustratrice se prêtera au jeu d'une vente-dédicace, sur place en fin de matinée.

Projets cofinancés par le Conseil départemental du Morbihan et la Mairie de Sérent.

Nouveau !

Sacs à dos "A la découverte..."

Partez à l'aventure de la nature locale grâce aux sacs à dos « A la découverte... » !

Disponibles à l'Escale Culturelle, vous pourrez choisir la thématique de votre choix (La nature, L'eau ou Les insectes) et repartir avec tout l'équipement pour un moment d'exploration en famille.

Composé de livres, d'outils de dessin et d'activités ludiques, chaque sac, vous entraînera dans une excursion riche en savoir et en amusement.



Tout le nécessaire pour observer, comprendre et s'amuser avec la nature aussi bien lors d'une balade ou tout simplement chez soi, dans son jardin.

Ce projet a été réalisé par le service culture de la mairie de Sérent et l'équipe de la médiathèque, en partenariat avec l'association Bretagne Vivante.

◇ Emprunt pendant une semaine

Horaires de l'Escale Culturelle Médiathèque & Ludothèque

Mardi : 14 h 30 – 18 h 30
Mercredi : 10 h – 12 h 30 / 14 h 30 – 18 h 30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14 h 30 – 18 h 30
Samedi : 10 h – 12 h 30 / 14 h 30 – 17 h

Entrée et inscription libres et gratuites.
Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Contact

☎ 02 97 75 97 14

Contacts :

- mediatheque@serent.bzh
- ludotheque@serent.bzh



L'actualité du Petit Théâtre

Les premiers pas

Du Petit Théâtre



Le 29 août 2025, après plusieurs années de travaux, Le Petit Théâtre a ouvert ses portes.

Cette salle chargée d'histoire est redevenue un poumon culturel de Sérent. Elle ne demande qu'à respirer.

Avec ses 260 places assises, ses équipements, ses espaces d'accueil et sa très grande scène, le Petit Théâtre est prêt à accueillir des artistes locaux, régionaux ou nationaux (comédiens, musiciens, danseurs, circassiens, etc.) mais également des associations, des conférenciers ou des assemblées générales.

La programmation à venir se veut éclectique pour que tous les Sérentais puissent s'y retrouver, quelle que soit leur situation et leur âge. Cette salle est avant tout leur salle.

Les associations ont commencé à faire vivre les lieux lors de l'inauguration et déjà des projets prennent forme ou seront présentés prochainement. A terme, le Petit Théâtre a vocation à rayonner localement et au-delà.

Ces premières semaines d'activité ont été dédiées à la mise en place de moyens techniques, de signalétique ou encore des moyens de communication, afin que chacun puisse consulter la programmation à venir, les pages Facebook «Le petit theatre» et Instagram «le_petit_theatre_serent» sont actives.

La salle est disponible pour les associations ou les professionnels. Les conditions de réservation sont précisées en page 12 "Les échos du Conseil Municipal".

- **Votre interlocuteur pour le Petit Théâtre joignable tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30 :**
Eric Jahyer 07 50 69 23 55 ou lepetittheatre@serent.bzh

Bons spectacles à toutes et tous !

Culture et divertissement au programme

Novembre - Décembre 2025

Spectacles, animations, concerts... Cette nouvelle rubrique vous présente une sélection d'événements à venir au Petit Théâtre : spectacles, concerts, expositions et animations. Retrouvez la programmation complète sur www.serent.bzh.

Dimanche 9 novembre | 15 h

Le Petit Théâtre

DANS LA VIE JE ME SUIS PERDU

Les Passeurs d'images et de sons vous propose de découvrir le nouveau film de Françoise BOUARD et Régis BLANCHARD ; Un documentaire filmé à Elven, mêlant animation et images réelles.

Les Films de l'Autre Côté et 3PL Films présentent

DANS LA VIE JE ME SUIS PERDU

Un documentaire animé de Françoise Bouard et Régis Blanchard

MOIS DU DOC

Les Passeurs d'images et de sons ont le plaisir de vous faire découvrir le nouveau film de Françoise Bouard et Régis Blanchard. Un documentaire filmé à Elven, mêlant animation et images réelles.

DANS LA VIE JE ME SUIS PERDU
2024 | France | Documentaire animé | 62 min

Kevin a 17 ans. Il a commis des délits qui, s'il avait été majeur, l'aurait conduit derrière les barreaux. La justice l'a placé dans un Centre Educatif Renforcé (CER) pour un séjour de rupture de six mois. Six mois pour prendre un nouveau départ et trouver un sens à sa vie, entouré d'éducateurs qui veulent y croire, et d'autres ados qui comme lui n'ont qu'une idée en tête : se faire la belle.

Dimanche 9 Novembre - 15H00
PETIT THÉÂTRE (6 Place St Pierre) • SÉRENT

En présence des réalisateurs sérentais, Françoise Bouard et Régis Blanchard

Entrée gratuite
Infos : Les passeurs d'images et de sons
www.lespasseurs.fr / 06 99 93 01 07

Dimanche 23 novembre | 15 h

Le Petit Théâtre

RUBAN VERT

Depuis mai 2025, Sérent est « ville ambassadrice du Don d'Organes ». Pour soutenir l'association Transhépate, relais local de Greffes+, Les Poulets de Canon lancent le Festival Ruban Vert. Trois troupes locales d'impro joueront des saynètes improvisées à partir de vos thèmes, avec des contraintes imposées en direct. Un spectacle unique, drôle et solidaire : l'intégralité des entrées sera reversée à Transhépate.

LES POULETS DE CANON
PRÉSENTENT
DIMANCHE 23 NOVEMBRE
À PARTIR DE 15H
FESTIVAL CARITATIF D'IMPROVISATION

RUBAN VERT

AU PROFIT DE:
Greffes+
un(e) pour le don d'organes
Cofinancé par le conseil départemental de la région Bretagne

TRANSHÉPATE
BRETAGNE-OUEST

LE PETIT THÉÂTRE
6, PLACE ST PIERRE - SÉRENT

ENTRÉE : 5 €
MONTANT DES ENTRÉES REVERSÉ INTÉGRALEMENT À
TRANSHÉPATE - GREFFES+

Vendredi 12 décembre | 20 h 30
Le Petit Théâtre
TRIO

Deux membres du public deviennent les héros d'un soir. Ils choisissent un genre d'histoire qu'ils aimeraient vivre, et c'est parti ! Ils vont devenir les héros d'une aventure inattendue. C'est forcément improvisé, c'est forcément un spectacle unique et c'est forcément une expérience inoubliable pour tout le monde.

Dimanche 14 décembre | 15 h
Le Petit Théâtre
PROJECTION RENCONTRE

Le Gallo de Sérent, une source bouillonnante

Un film de Françoise Bouard et de Régis Blanchard
 2024 - 56 min

En 2023, la mairie de Sérent missionne l'association Chubri pour un inventaire linguistique du « parler » de sa commune, le Gallo. Durant une année, Jessica, Aline et Anne-Laure mènent un méticuleux travail de collectage, en quête d'une langue qui se perd. Les mots font naître les souvenirs souvent enfouis profondément. Et réapparaît la mémoire d'une culture, d'une identité et d'un rapport singulier à la nature et au monde. Dans les bureaux de Chubri, le linguiste Bértran et son équipe poursuivent ce travail scientifique pour que ces mots restent un trésor accessible à tous dans les générations futures.



Dimanche 21 décembre | 16 h 30
Le Petit Théâtre
LE NOËL IMAGINAIRE DE LÉA

Léa, une enfant rêveuse, ne comprend pas pourquoi les adultes préfèrent leurs téléphones aux histoires. Son imagination débordante est mise à mal par un monde adulte trop connecté. Un soir de Noël, elle décide de partir à l'aventure au Pays des Lutins ! Accompagnée du public, elle va tenter de comprendre pourquoi la magie de Noël semble s'affaiblir. Un spectacle poétique qui invite petits et grands à retrouver leur âme d'enfant.

Mardi 30 décembre | 20 h 30
Le Petit Théâtre
CHRISTMAS THREE

À l'approche des fêtes, le trio vocal Christmas Three réchauffe les cœurs avec les plus beaux airs de Noël, revisités a cappella : Vive le Vent, Petit Papa Noël, All I Want for Christmas is You, Douce Nuit...

Costumés de rouge et de blanc, ils font briller les yeux des petits comme des grands.

Un concert de 1 h 20, chorégraphié, autonome en sonorisation et modulable en plusieurs sets – idéal pour tous vos événements d'hiver.



- Les spectacles du mois de décembre sont proposés à des tarifs exceptionnels à l'occasion de l'ouverture du Petit Théâtre.

La rubrique du patrimoine

Histoire

L'Escale Culturelle prend place dans un site chargé d'histoire

L'Escale Culturelle, nouvel espace culturel de Sérent a ouvert ses portes le 13 mai 2025. Située en plein centre-bourg, elle occupe deux bâtiments anciens qui font partie du patrimoine local.

L'ancienne maison du costume breton



Une partie de la médiathèque occupe l'ancienne maison du costume breton. D'après une étude architecturale, il s'agissait à l'origine d'une maison à pan de bois (colombages), probablement construite au début du XVI^{ème} siècle. Ce bâtiment, remanié au fil du temps, reste un témoignage du bâti ancien de Sérent.

La maison Mainguy



La médiathèque s'étend également au cœur de la maison dite "Mainguy", un bâtiment attenant considéré comme l'un des plus anciens du bourg de Sérent.

Une étude dendrochronologique des poutres de la charpente a permis de dater précisément sa construction à 1515, soit à la même époque que l'église Saint-Pierre de Sérent. Cette méthode, qui analyse les cernes de croissance annuelle du bois, permet de dater les phases d'abattages des arbres ayant servi à la construction du bâtiment.

L'étude de ce bâtiment laisse penser qu'il s'agissait d'un lieu important pour la communauté Sérentaise, peut-être un ancien auditoire de justice. En effet, en l'absence de château dans le bourg, un bâtiment était nécessaire pour rendre la justice seigneuriale. Le rez-de-chaussée servait probablement aux audiences et l'étage au logement du Sénéchal, officier rendant la justice au nom du seigneur.

Le caractère architectural officiel et sa proximité avec l'ancien Martray, situé Rue Saint Michel, lieu où on appliquait les sentences de la justice renforce cette idée.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les seigneurs de Sérent, les Rosmadec, ont fait bâtir l'église et l'auditoire à la même époque. Ils souhaitaient structurer le bourg et montrer leur pouvoir, même s'ils n'y vivaient pas en permanence.

Un patrimoine valorisé



Aujourd'hui, grâce à une rénovation soignée, ces deux bâtiments accueillent les habitants dans un lieu culturel chaleureux, moderne, tout en conservant les traces du passé. Une belle manière de faire vivre l'histoire de Sérent.

Informations tirées d'une étude archéologique et historique de la maison n°5, Rue du Pavé réalisée en 2015 par Victorien Leman, historien généalogiste et Corentin Olivier, archéologue du bâti.

Inventaire du patrimoine

Le travail continue... avec vous !

Depuis le mois de mars, l'inventaire participatif du patrimoine est en cours à Sérent. Porté par le Pays de Ploërmel, ce travail collectif vise à repérer et à mieux connaître les éléments qui font la richesse de notre commune : maisons anciennes, croix, lavoirs, fours, puits...

Sur le terrain, les bénévoles du groupe patrimoine poursuivent également leurs observations, village par village. Vous les croiserez peut-être, n'hésitez pas à échanger avec eux.

Et vous, si vous participez ?

À travers l'application GLAD ou en remplissant une fiche papier (disponible en mairie ou sur le site internet), chacun peut contribuer : une photo, une date, une anecdote... Tout compte !

Pour plus d'informations ou pour rejoindre la mission d'inventaire avec les bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

➤ **Contact :**
Anouk ROUZINEAU
chargée de valorisation du patrimoine au service culture
02 97 75 93 57
culture@serent.bzh

Les infos intercommunales



Guide

Mobilité



De l'Oust à Brocéliande poursuit le développement de son service mobilité. Dernière avancée : le service de transport à la demande élargit son périmètre de circulation. Un guide de la mobilité permet de retrouver tous les services.

Mettre en place un service de transport en zone rurale représente un véritable défi. Pourtant, ce type de service est fortement attendu par les habitants. C'est pourquoi OBC s'attache à faire évoluer régulièrement son offre de mobilité, qui constitue un enjeu majeur d'équité territoriale et de lien social.

Transport à la demande (TAD)

Il permet à chaque habitant du territoire, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés, de réserver un déplacement de son domicile au centre-ville/bourg d'une des 26 communes. Ploërmel est également desservie aux arrêts du RIV : à la gare routière de Réhumpol, à l'hôpital et à la Mission locale, place Lamenaïs. La réservation se fait la veille, avant 17 h, auprès de la centrale de réservation (02 99 300 300). Le jour J, le véhicule collectif prend en charge l'usager à l'aller entre 9 h et 9 h 30 ou 14 h et 14 h 30 à son domicile, pour un retour entre 11 h 30 et 12 h ou 17 h et 17 h 30. Le TAD fonctionne du lundi au samedi pour un montant de 2 € par trajet (1 € tarif solidaire, Gratuit pour les moins de 5 ans accompagnés).

La mobilité OBC c'est aussi...

Un réseau de trois lignes de « Bus OBC » maille le territoire. Trois lignes de bus régionales BreizhGo assurent les connexions vers Vannes, Rennes et Redon. Une offre de location de vélos à assistance électrique est proposée aux habitants. Par ailleurs, OBC finance les trajets effectués en covoiturage via l'application BlaBlaCar Daily.

Guide

Parentalité

19



Pour les futurs parents, les nouveaux parents et les familles sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.



En cette rentrée scolaire 2025, les services de la petite enfance et enfance jeunesse publient le « Guide de la parentalité » à l'attention des futurs parents, les nouveaux parents et les familles sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Ce guide recense l'ensemble des ressources locales qui accompagnent les familles à chaque étape de la parentalité, depuis la grossesse jusqu'à l'adolescence. Il regroupe les coordonnées et informations de structures, d'associations et de services d'accompagnement à la parentalité. Il permet ainsi aux parents de trouver l'information adaptée à leurs besoins, pour soutenir le développement harmonieux de leurs enfants dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Un guide qui se décline en cinq volets avec pour chacun les informations sur «les structures qui vous accompagnent» et une «Page outil» :

- Avoir un enfant
- Rechercher un mode d'accueil
- Accompagner mon enfant
- Partager des moments de jeu
- Du côté des ados.



La vie des Associations



Calendrier des fêtes

À vos agendas !

- Dimanche 9 nov. **Loto d'Halloween** - Salle des fêtes - Journée Pirouet'Jazz
- Dimanche 9 nov. **Mois du Doc** "Dans la vie je me suis perdu" - Le Petit Théâtre - 15 h
Les Passeurs d'Images et de Sons
- Vendredi 14 nov. **Assemblée générale** - Maison de la commune
Sérentaise Foulées Vtt/Marche
- Samedi 22 nov. **Repas bourguignon** - 19 h 30 - Salle des fêtes
Club des Supporters
- Dimanche 23 nov. **Festival d'impro en faveur du don d'organes** - 15 h - Le Petit Théâtre
Les poulets de canon
- Vendredi 5 déc. **Fête de Noël et marché de Noël** - 14 h - Ecole Albert Jacquard
Amicale Laïque
- Vendredi 12 déc. **Arbre de Noël école St Joseph** - Salle des fêtes
Ecole St Joseph
- Vendredi 12 déc. **Pièce improvisée "trio"** - Mark Jane - 20 h 30 - Le Petit Théâtre
Mairie
- Dimanche 14 déc. **Projection rencontre "Le Gallo de Sérent, une source bouillonnante"** - 15 h - Le Petit Théâtre
Les Passeurs d'Images et de Sons
- Dimanche 21 déc. **Spectacle de Noël "Le Noël imaginaire de Léa"** - 16 h 30 - Le Petit Théâtre
Mairie
- Mardi 30 déc. **Spectacle "Christmas Three"** - chants de Noël a capella - 20 h 30 - Le Petit Théâtre
Mairie

Sérentaise Basket

Un pédibus pour les enfants le mardi soir

La saison 2025-2026 est déjà lancée pour le club de basket, avec des effectifs comparables à ceux de l'an passé. Les entraînements ont repris entre fin août et début septembre selon les catégories, et l'enthousiasme est au rendez-vous.

Comme chaque année, les seniors ont ouvert la saison avec leurs premiers matchs dès la fin septembre, suivis des jeunes et des minis qui entrent en compétition courant octobre. Pour patienter jusqu'au début du championnat, des matchs amicaux sont organisés.

Le club a également souhaité affirmer sa présence sur le territoire en participant à trois forums des associations, au Roc-St-André, à Lizio et à Sérent, afin de faire connaître ses activités et d'accueillir de nouveaux licenciés.

Parmi les événements marquants de ce début de saison, citons le changement de présidence au club du Roc-St-André, la belle montée des seniors en D2, ainsi que la mise en place d'un pédibus chaque mardi soir pour accompagner en toute sécurité les jeunes licenciés à la sortie des écoles, grâce à l'engagement de bénévoles mobilisés. La fusion avec l'USSAC pour l'équipe U15 garçons représente un gage de renfort et de cohésion pour cette catégorie. Enfin, les interventions dans les écoles de Sérent et du Roc-St-André avec l'opération Basket École, un programme de six semaines destiné à promouvoir le basket, complètent ces temps forts.

Le traditionnel repas du club est déjà programmé pour le samedi 4 avril 2026 à la salle des fêtes de Sérent, un moment convivial que joueurs, familles et supporters attendent avec impatience.

La saison s'annonce donc prometteuse, portée par le plaisir du jeu, la convivialité et le dynamisme associatif qui font la force du club.

BASKETBALL

Pédibus le mardi soir pour les U9
DES ÉCOLES DE SÉRENT VERS LA SALLE DE SPORT
Vous pouvez laisser vos enfants en toute quiétude !
Contact : Mélanie
06 60 84 95 86

Pour les contacter
06 59 48 16 88

Association Retour aux sources

Cours de yoga doux tout âge adulte

Un cours en douceur où est privilégiée la présence aux mouvements pour soutenir un meilleur travail des muscles et des articulations. Apprendre à respirer pour mieux se détendre. Le cours se termine par une relaxation profonde.

- **Vendredi : 14 h 30 - 16 h - Salle de danse**
- **Samedi : 10 h 30 - 12 h - Salle de danse**

N'hésitez pas à essayer un cours, à poser une question, à demander un renseignement.

Pour les contacter
07 81 51 98 48

Club des Tilleuls

Reprise des activités

Avec joie et bonne humeur, le club a repris ses activités début septembre :

- nos rendez-vous du jeudi après-midi de 14 h à 17 h 30 (belote, rami, scrabble, skyjo et divers autres jeux de société)
- la marche les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, à allure modérée, pour un parcours de 5 à 6 km. Départ à 14 h à la maison de la commune, covoiturage prévu en fonction de la destination.

Voici quelques dates à retenir d'ici la fin de l'année :

- **Judi 4 décembre 2025** : Sortie "Une journée pas comme les autres" organisée par les Voyages Roger. La journée commencera par un spectacle à la salle des fêtes de Mauron, suivi d'un déjeuner dansant à la salle des fêtes de Josselin. Les fiches détaillées du programme de la journée ont été distribuées aux adhérents.

Prix adhérent : 73 € / non-adhérent : 80 €

Inscription auprès de Mme Rolande LE MOINE 06 77 81 83 08

Date limite d'inscription : au plus tard le jeudi 20 novembre.

- **Dimanche 7 décembre 2025** à 12 h 30 : Repas de Noël au restaurant Le Relais du Maquis à Saint-Marcel.

Inscription auprès de Mme Rolande LE MOINE 06 77 81 83 08
Date limite d'inscription : au plus tard le vendredi 21 novembre.

- **Mardi 6 janvier 2026** - Salle des fêtes à 13 h 30 : Assemblée générale du club, nouvelles inscriptions ou renouvellement des cotisations et élection du conseil d'administration.

A l'issue de cette assemblée, nous aurons le plaisir de fêter les 50 ans du club.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, l'équipe du conseil d'administration est à votre écoute.

Amicalement et à bientôt

Le Conseil d'Administration et Nicole Martinet

SÉRENT
Club
des Tilleuls

Pour les contacter
06 47 50 41 57

Amicale laïque

Vente de jus de pomme

Jus de pomme de l'amicale

Une nouvelle cuvée de jus de pomme est en cours de préparation, n'hésitez pas à nous contacter pour en acheter.



L'école Albert Jacquard fête Noël

Le vendredi 5 décembre, à partir de 16 h 30, l'amicale vous proposera un temps de partage, autour d'une crêpe ou d'un vin chaud, dans la cour de l'école. Vous pourrez y faire le tour de notre petit marché, dans l'ambiance de Noël.



Pour les contacter
amicaleaj@gmail.com
07 81 98 99 32

Badminton

La saison 2025/2026 est lancée

Samedi 30 août, nous avons accueilli une douzaine d'enfants et d'ados pour une belle séance de découverte. Les ateliers pour petits et grands ont permis à tous de tester ce sport complet. Merci à William qui assurera de nouveau cette année **les sessions des enfants le lundi de 16 h 30 à 17 h 30 et des ados le lundi de 17 h 30 à 18 h 30.**



C'est reparti aussi pour les séances adultes du jeudi soir. Comme l'an passé, nous continuons notre partenariat avec les autres clubs locaux via des rencontres loisirs tout au long de l'année. Une nouveauté à noter pour cette année : l'intervention d'un coach une fois par mois pour améliorer notre technique.

Autre temps fort à venir cette saison, l'organisation d'un Blackminton début janvier 2026. Suivez-nous sur nos réseaux pour tout connaître de nos actualités.

Un grand merci aux sponsors qui ont accepté de nous soutenir pour cette belle saison sportive : Illico Travaux Ploërmel - Locminé, Histoire de Lard, E.B. Peinture, Sport 2000 Ploërmel et Intermarché Sérent.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous serons très heureux d'accueillir de nouveaux joueurs !

Pour les contacter
06 45 46 62 54

Laouen Ar Vugale

Nouvelle association Sérentaise

Depuis un peu plus d'un an, l'association **Laouen Ar Vugale** est installée à Sérent. Conventionnée avec le service d'hématologie pédiatrique du CHU de Rennes, cette association pas comme les autres, soutient les enfants atteints de cancer en Bretagne. Pour la quatrième année, des animations et des collectes de jouets sont au programme dès la mi-octobre. L'an passé, ce sont plus de 12 000 euros de jouets, livres et de loisirs créatifs qui ont été déposés au CHU. L'association a également fourni 12 tablettes tactiles de grande taille pour les chambres stériles. Cette année, leur nouveau projet ambitieux est d'équiper le service d'hématologie et des soins à domicile avec des casques de réalité virtuelle mixte, afin de distraire les petits patients et de rendre les journées moins longues lors des longues prises en charge. L'association est composée de trois compères touche-à-tout, comédiens, musiciens, conteurs, humoristes, qui à travers animations, organisation d'événements et de spectacles, collectent des fonds et des jouets.

Plus d'information sur le site internet ou la page Facebook de l'association.



Pour les contacter
Facebook Association Laouen Ar Vugale
<https://www.helloasso.com/associations/laouen-ar-vugale/laouen-ar-vugale>
arvugale@gmail.com
06 81 22 11 21

EQilibres

Qi Gong et arts énergétiques

Présents sur les communes de Sérent, Malestroit et Ploërmel depuis onze ans, c'est avec joie et enthousiasme que nous ouvrons cette nouvelle saison 2025/2026.

Les cours de Qi Gong ont repris depuis le 15 septembre, et vous pouvez nous rejoindre à tout moment. Le premier cours de découverte vous est offert.

À Sérent, les cours de Qi Gong ont lieu à la salle de danse du pôle animation :

- le lundi de 9 h 30 à 11 h,
- le jeudi de 19 h 30 à 21 h,
- le vendredi de 10 h à 11 h 30.

Pour les horaires dans les autres communes, consultez notre site : www.eqilibres.fr.

Chaque semaine, vous choisissez le ou les cours qui vous conviennent parmi les trois communes. Vous pouvez suivre jusqu'à deux cours par semaine et, en tant qu'élève adhérent, bénéficier d'un accès aux vidéos de pratique ainsi qu'à des informations sur le Qi Gong.

Certains samedis matins, de 10 h à 12 h, au dojo de Sérent, nous proposons les ateliers du samedi : séance ouverte à tous soit pour une pratique de Qi Gong et soit pour une approche des arts énergétiques (voir le programme sur le site).

Le Qi Gong est un art de santé chinois. Par l'apprentissage de séries de mouvements, il vise à renforcer un état de bien-être, à adoucir les tensions, aider à la concentration et à la bonne humeur et réduire le stress.

La pratique du Qi Gong est de plus en plus recommandée par les professionnels de la santé à travers le monde.

Pratiquer le Qi Gong à Sérent est possible : soyez les bienvenus !



Pour les contacter
www.eqilibres.fr
contact@eqilibres.fr
06 09 31 08 02

Tennis Club de Sérent

Les activités relancées pour 2025/2026

Après une année de transition, le Tennis Club de Sérent repart de l'avant et rouvre ses portes aux amateurs de la petite balle jaune. Club (adulte) à vocation loisir, il propose des séances dans une ambiance conviviale. Que vous soyez joueur débutant ou confirmé, le club vous accueillera avec bonne humeur. C'est l'occasion idéale de reprendre la raquette dans un cadre amical et dynamique.

Des animations ponctuelles viendront également rythmer la saison (découverte de nouvelles surfaces...).

Rendez-vous le mardi de 20 h 15 à 22 h 30 et le dimanche de 9 h à 11 h à la salle des sports de Sérent.



Pour les contacter
06 76 11 36 37

La rentrée du club est lancée

Vous ne connaissez rien au rugby ?... Parfait !

Faut-il avoir fait 15 ans de rugby pour faire couler le café ou ouvrir les vestiaires ? Bien sûr que non ! Par contre, la bonne humeur, l'envie d'être utile, de partager de bons moments et de voir le club local se développer et monter plus haut, ça, c'est parfait pour être bénévole chez les Flamants.

Nos missions en tant que bénévole : tenir les buvettes/restaurations, s'occuper des maillots, faire l'accueil/les inscriptions, être « sécu » sur les matchs, être soigneur lors des rencontres, s'occuper de la boutique du club, des réseaux sociaux, des vestiaires et du matériel.

Alors, si vous êtes retraité, sans activité – si vous avez du temps libre en semaine – si vous avez des talents à partager – si vous voulez être actif – si vous voulez faire partie de l'aventure : contactez-nous !

Reprises des activités sportives

Ça y est, la rentrée est faite, à l'école comme au travail... et bien sûr au club !! Et le cadeau de rentrée, ce sont les séances d'essai GRATUITES jusqu'au 31 octobre, offertes par la FFR, pour TOUTES les catégories. On en profite !

- **Seniors :** la reprise a eu lieu le 13 août. Vous souhaitez rejoindre l'équipe ? Rendez-vous mercredi et vendredi à 19 h 30.
- **École de rugby mixte :** la reprise a eu lieu le 6 septembre. Inscrivez vos garçons et filles, dès 3 ans, pour qu'ils et elles découvrent la magie du rugby éducatif, tout en s'amusant ! Rendez-vous samedi à 10 h 30 et mercredi à 17 h 45.
- **Rugby à 5 mixte sans placage :** pour faire du sport, sans placage, sans mêlée... mais avec beaucoup de bonne humeur. Rendez-vous le mardi à 19 h 30.
- **Loisir à XV mixte avec plaquage :** la reprise a eu lieu le 7 septembre. Pour du rugby classique mais sans la pression de la compétition ! Rendez-vous le dimanche à 10 h 30.
- **Jeunes U16 et U19 masculin :** les retrouvailles ont eu lieu le 30 août. Les garçons de 14 à 18 ans sont prêts à vivre de nouvelles aventures humaines et sportives. Pour les rejoindre, rendez-vous le mardi à 18 h 30.
- **Jeunes FU18 féminine :** si la coupe du monde féminine t'a mis des étoiles plein les yeux à toi aussi, viens avec ta bande de copines pour vivre la passion du rugby à Sérent ! (salarié sportif 06 67 35 93 38)

À vous toutes et tous, amis du Pays Sérentais : soyez prêts pour une nouvelle saison riche en émotions et défis. Ensemble, continuons à écrire l'histoire du Rugby Breton en terres sérentaises. Tous dans la mêlée !

Dates à retenir :

2 novembre 25 : Tournoi Benjamin Cardin de rugby à toucher. Jonction entre Octobre Rose et Movember. Les 2 associations qui seront dotées cette année : Pat Plo (cancer féminin) et Les moustaches du Golfe (cancer masculin). Inscriptions : 06 67 35 93 38.

Pour les contacter

Mail : rcbo.rugby@gmail.com
 Insta : [rcbo_serent_56](https://www.instagram.com/rcbo_serent_56)
 Facebook : Rugby Club
 Brocéliande Oust Sérent
 WhatsApp : 07 66 42 94 00



Sérentaise Foulées VTT Marche

20^{ème} édition du trail : un succès record !

La 20^{ème} édition du trail a battu tous les records de participation, avec 460 coureurs engagés sur les parcours de 9 km et 17 km. Les participants ont sillonné les sous-bois, chemins et sentiers forestiers, dans une ambiance à la fois sportive et conviviale.

Ce succès, salué par les nombreux retours enthousiastes des coureurs, récompense l'investissement sans faille des bénévoles, dont l'énergie et la détermination ont été essentielles à la réussite de l'événement.

Un grand merci à :

- nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible,
- nos sponsors, pour leur soutien financier indispensable,
- les propriétaires terriens, pour leur autorisation d'emprunter leurs parcelles et tracer les parcours.

Rentrée de l'École d'Athlétisme : découvrez un sport complet et accessible à tous !



L'athlétisme, sport complet par excellence, est idéal pour développer la motricité et la coordination des enfants. Il améliore leur agilité, vitesse et force, tout en travaillant l'équilibre, la précision et la coordination. L'athlétisme propose une multitude d'activités : courir, sauter, lancer, marcher... Chaque enfant peut ainsi explorer et s'épanouir dans différents domaines.

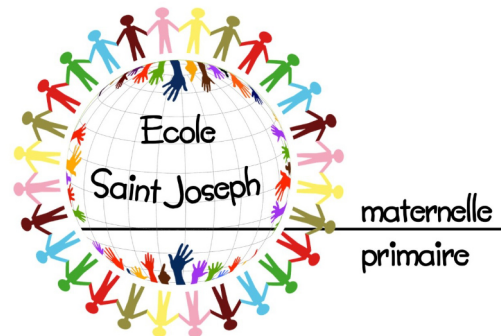
Pas d'âge pour commencer ! Que vous ayez 6, 15, 25 ou 60 ans, il est toujours temps de vous lancer et de prendre votre première licence. Si vous êtes passionné de running, notre structure vous offre de nombreux avantages : vie de groupe et convivialité, conseils, suivi, évaluations, motivation, émulation...

Besoin d'informations ou envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter !

Pour les contacter

06 01 71 81 07
 06 67 47 92 06
serentaise.athle@gmail.com

La vie des écoles



Ecole Saint Joseph

Rentrée 2025

L'école Saint-Joseph accueille cette année près de 170 élèves répartis en huit classes.

Une nouvelle professeure intègre l'équipe, Aurélie Dumont. Elle enseigne en classe de CE1 à mi-temps avec Sandrine Jacques.

Plusieurs projets vont se vivre à l'école cette année avec entre autre :

- Des ateliers de relaxation pour les maternelles
- Des ateliers intergénérationnels
- Des séances de cinéma
- La participation au concours de mathématiques pour les élèves de primaire
- Un voyage scolaire en Auvergne pour les CM
- Des rencontres sportives.

Cette année, l'équipe pédagogique va mettre l'accent sur la littérature de jeunesse et va essayer de créer une culture commune à tous les élèves de l'école.

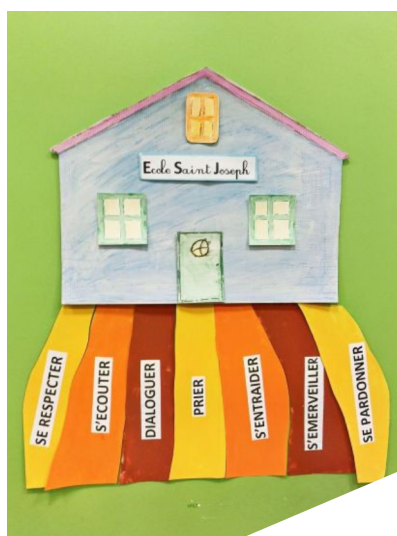
Côté travaux, l'école continue de se rénover. La cour de récréation devrait faire peau neuve avec une revégétalisation de l'espace ainsi que la mise en place de différentes zones d'activités. Les travaux commenceront l'été prochain.



La nouvelle équipe enseignante et le personnel

Célébration de rentrée en présence du Père Marcel

Des actions à mettre en valeur pour bâtir sereinement notre école.



Inscriptions

Les parents ayant des enfants en âge de venir à l'école peuvent prendre contact afin de procéder aux inscriptions pour l'année en cours ou pour l'année prochaine à l'adresse mail suivante :

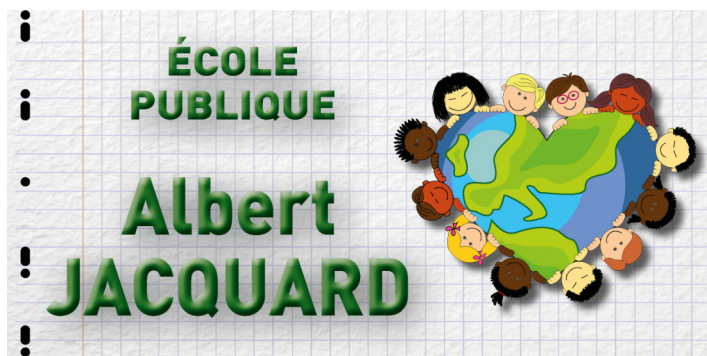
<https://saintjosephserent.toutemonecole.fr/>

ou

eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh

Contact

- 1 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65



Ecole Albert Jacquard

Rentrée 2025

La rentrée de l'école Albert Jacquard s'est très bien déroulée avec près de 160 élèves. Deux nouveaux enseignants sont arrivés dans les classes de CP et MS/GS. Les effectifs sont en hausse et une nouvelle classe a été ouverte, il s'agit d'une classe de MS/GS. Les ATSEM sont Annie-Laurence DEVOUASSOUX et Maëllig GIGUET. L'école passe donc de 6 à 7 classes.

De nombreux projets sont prévus pour cette année : le festival du livre jeunesse, le prix des Korrigans, un projet musique pour toutes les classes, une initiation rugby et basket du CP au CM2, un projet échecs pour 2 classes, la participation à des rencontres sportives organisées par l'USEP (CP et CE1), un voyage scolaire à Paris pour les CE2, CM1 et CM2, un projet avec l'EHPAD autour d'un potager et tant d'autres.



Passerelle avec le multi-accueil



Une passerelle entre le multi-accueil et l'école Albert Jacquard a vu le jour cette année. Après une rencontre entre les différents professionnels (école et multi-accueil), 3 séances ont été construites pour accueillir au mieux ces tout-petits. Plusieurs activités ont été proposées : motricité, peinture, visite des locaux, lecture d'histoires... L'objectif était de leur faire découvrir un nouveau milieu : l'école. Cet accueil permet aussi de favoriser la transition des enfants vers l'école maternelle en les rassurant et en créant des conditions favorables à cette transition. Ce projet sera reconduit l'année prochaine car le bilan est très positif pour les enfants et les professionnels.

Inscriptions

Pour inscrire votre enfant à l'école Albert Jacquard, il faut prendre RDV avec le directeur soit par téléphone au 02 97 26 99 50 ou par mail : ec.0560645x@ac-rennes.fr
Lors du RDV avec le directeur, il faudra prévoir les documents suivants : livret de famille et carnet de santé.

Contact

● 11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50

La vie Economique

TJ Coach : coach sportif

Julien TRÉGARO



Un accompagnement sportif personnalisé à Sérent.

Je m'appelle Julien TRÉGARO, coach sportif diplômé et fondateur de TJ Coach. Habitant de Sérent, j'accompagne chacun selon ses objectifs : perte de poids, remise en forme, tonification ou maintien d'une bonne condition physique.

Mes séances à domicile sont adaptées à votre niveau, et bénéficient d'un avantage fiscal de 50 % (réduction ou crédit d'impôt).

Spécialisé en sport-santé, je suis formé pour encadrer en toute sécurité les personnes concernées par le diabète, le surpoids, les affections de longue durée ou d'autres pathologies chroniques. Mon rôle : vous proposer une activité physique sûre, progressive et bénéfique pour votre santé, dans un cadre motivant et bienveillant.

Contactez-moi pour un premier rendez-vous gratuit, afin d'évaluer vos besoins et définir ensemble le programme qui vous correspond.

Contact :
1 Le Clos des Bruyères
07 45 45 29 97
tjcoachpro@gmail.com

Les Couleurs de l'Aura

Laura PICHAUD



Après dix ans d'expérience en tant que salariée peintre en bâtiment, j'ai décidé de me lancer dans l'aventure de l'auto-entreprise il y a quelques mois.

Le choix des couleurs dans chaque foyer est un élément propre à chacun qui correspond à notre personnalité.

C'est une étape essentielle qui permet de finaliser un projet neuf ou d'insuffler un renouveau lors d'une rénovation.

La pose de revêtements muraux fait également partie de mes compétences de peintre.

Contact :
6 La Ville au Tellier
07 54 37 15 46
lescouleursdelaura.lp@gmail.com

Artisol

Vincent TATIBOUET



Reconverti depuis plus de six ans dans le domaine du bâtiment, formé et expérimenté dans la pose de revêtements de sol, j'ai décidé de créer ma propre entreprise.

Je propose mes services aux particuliers, pour des constructions neuves ou des projets de rénovation, ainsi qu'aux professionnels du secteur tertiaire.

Mes compétences couvrent la pose de parquet massif ou stratifié, en pose collée ou flottante, de linoléum, de sols PVC en format lés, dalles ou lames, ainsi que de moquette...

Le sol est un élément clé de la décoration intérieure. Il offre un large choix et de nombreuses possibilités.

Contact :
6 La Ville au Tellier
07 81 88 72 91
artisol@gmail.com

Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57
 Mail : mairie@serent.bzh
 Site internet : www.serent.bzh
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Escale Culturelle

☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.bzh
 Mardi | 15 h - 18 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vendredi | 15 h - 18 h 30
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

Les horaires peuvent varier pendant les vacances scolaires.

Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h
 Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fourtier (derrière la mairie)
 ☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h

Marché
HEBDOMADAIRE

De 8h30 à 12h30

● POISSONS ● FRUITS ● CRÊPES
 ● FROMAGES ● LÉGUMES ● GALETTES

TOUS LES MERCREDIS

Sérent
 PLACE JÉHAN DE SÉRENT

Je vis j'achète ici

- Retrouvez également vos commerçants habituels à Sérent :
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur
 Boulangerie - Pâtisserie
 Bar - Restaurant - Pizzeria
 Cave - Presse
 Tissus - Ameublement - Couture
 Coopérative - Pépinière - Supermarché...

Et de nombreux services, retrouvez la liste complète sur www.serent.bzh

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

Défibrillateurs

Accessibles tout public

Mairie 15 Rue du G^{al} de Kerhué
 Restaurant scolaire 7 Chemin du Paradis
 Salle des fêtes 21 Chemin du Paradis
 Stade de rugby 1 Bis La Suais



Le Petit
Théâtre

VENDREDI 12 DÉCEMBRE
20H30

6 Place St Pierre SÉRENT

MARK JANE

Grio



DEUX MEMBRES DU PUBLIC
DEVIENNENT LES HÉROS D'UN SOIR

Tarif :
10 €
-6 ans :
5 €



Réservations
www.serent.bzh



02 97 75 93 57
mairie@serent.bzh



mairiedeserent

Création : Mairie de Serent
Ne pas jeter sur la voie publique

